

mla

LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE

Bimensuel édité par la
Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

Numéro 737 - 18 avril 2002 - Prix 0,38 €

Pour que la Gauche soit vraiment à gauche : le vote de Robert HUE



A quelques heures de l'ouverture des bureaux de vote, il faut choisir, il faut se décider.

Voter est un acte citoyen qui marque son propre engagement. Le bulletin de vote permet d'affirmer un choix, celui de son « camp ».

Lorsque le débat, initié par Robert Hue pour une loi contre les licenciements boursiers, a pris de la force, a reçu un large soutien du monde du travail, le MEDEF a immédiatement réagi, 50 des plus grands patrons français se sont payés des pages de journaux pour engager la contre offensive, à laquelle le Conseil Constitutionnel et le Premier Ministre ont cédé.

Aujourd'hui, le Baron Seillière, au nom du MEDEF, décerne les bons points au programme de Chirac et aux proches conseillers de Jospin que sont Fabius et Strauss-Kahn et ne manifeste aucune inquiétude au score annoncé par les sondages de la candidate de Lutte Ouvrière, Chasseurs ou autres...

L'expérience depuis 1997, les débats de la campagne électorale l'ont montré, le poids du vote communiste le 21 au soir constitue l'enjeu essentiel de ce scrutin.

Soit les promoteurs du libéralisme se sentent encouragés, soit le poids du vote Robert Hue permet au monde du travail de marquer des points en se donnant une force, ni d'appoint, ni d'aiguillon, mais bien porteuse d'exigence d'une politique ancrée à gauche. Une force capable, dès maintenant, de porter des coups à la logique des marchés financiers.

Une autre politique à gauche est indispensable pour enrayer, faire reculer la marche en avant du libéralisme en France, en Europe et dans le monde, responsable de tant d'inégalités, de pauvreté, de misère, de guerres.

Ce 21 avril, chaque électrice, électeur a la possibilité d'affirmer haut et fort ce qu'il ou elle souhaite pour lui-même, sa famille, son entourage... son pays, quelle société voulons-nous construire ensemble ?

Si la présence de Chirac et Jospin au second tour ne semble faire aucun doute, selon le rapport de force qui sortira des urnes au soir du 1^{er} tour, la situation ne sera pas la même pour eux, pour vous, pour votre camp.

Si toutes celles et ceux qui veulent empêcher la revanche de la droite et obtenir un véritable coup de barre à gauche décident de se faire entendre en se servant du bulletin de vote Robert Hue, alors les choses se remettront à bouger dans le bon sens..

Jean-René TEILLANT



Présidentielle : un premier tour qui compte

Jospin : « Ce qui était impossible hier pourrait être possible demain »

Comme toujours à la veille d'une échéance électorale, les promesses coulent à flots. On se demande d'ailleurs pourquoi certaines d'entre elles n'ont pas été mises en œuvre par l'exécutif cohabitant qui détenait l'essentiel du pouvoir. Il est cependant heu-

reux qu'au fur et à mesure du développement de la campagne de Robert Hue, les propositions du candidat socialiste s'infléchissent quelque peu comme on le voit avec la reprise de la proposition communiste de pouvoir accéder à la retraite avant 60 ans pour les

salariés ayant atteint le seuil des 40 annuités de cotisation. Cela indique, du même coup, l'importance du premier tour pour obtenir des garanties solides de voir mises en œuvre de telles promesses de campagne.

Robert Hue : le vote utile du 1^{er} tour

C'est tout l'enjeu du vote en faveur de Robert Hue. Contrairement à ce qu'insinuent les grands médias depuis le début de la campagne, c'est seulement au premier tour qu'on peut voter utile, non pas pour un candidat qu'on voudrait voir élu au second, mais pour soi, pour voir enfin prises en compte ses aspirations. C'est

d'autant plus indispensable qu'on peut se demander dans quelle mesure il n'y a pas un programme caché pour l'après-élection. Les Françaises et les Français ont déjà vécu cette malheureuse expérience en 1995 quand Jacques Chirac leur avait promis de réduire la fracture sociale puis s'était empressé dès l'automne suivant de

s'attaquer au système de retraite et de protection sociale. Il est indispensable de retenir cette leçon de l'expérience.

Promesses électorales et accords européens

Ce programme caché est celui cosigné par l'exécutif cohabitant au sommet européen de Barcelone. Il serait porteur d'une formidable régression sociale, si par malheur les électorales et les électeurs ne lui faisaient pas barrage le 21 avril. Il prévoit notamment d'aller encore au-delà des exigences du traité de Maastricht qui tolérait un seuil de 3 % de déficit sur les richesses nationales. Or, à Barcelone, il a été décidé qu'il ne peut plus y avoir de déficit public d'ici deux ans. La petite passe d'arme qui s'est déroulée entre le Président de la République et son Premier ministre il y a quelques jours ne doit pas tromper. Elle ne porte pas sur le fond. Elle ne porte que sur la date, c'est-à-dire sur le fait de savoir si on réduit les dépenses publiques en deux ou quatre ans. D'ailleurs une note interne des services du Ministère des Finances dévoile le pot aux roses. Elle affirme qu'il faut augmenter les impôts pour atteindre cet objectif. Effectivement,

il n'est pas possible d'atteindre cet engagement sans augmenter les impôts ou diminuer les crédits indispensables aux populations pour la santé, la sécurité, l'école, les minima sociaux. C'est déjà cet objectif qui avait conduit le gouvernement Juppé à augmenter la TVA de 2%, ponctionnant ainsi 65 milliards de francs sur la consommation des ménages. C'est la même démarche qui le conduisait à vouloir mettre en pièces les systèmes de protection sociale et de retraite contre laquelle les salariés se sont levés en masse en 1995. Or, à Barcelone, avec le texte que le Président de la République et le Premier ministre ont signé ensemble, ce serait le retour de cette politique antisociale. C'est d'ailleurs sous couvert de réduction des déficits publics, qu'ils veulent réduire considérablement les dépenses publiques et sociales, reculer de cinq ans l'âge ouvrant droit à la retraite et privatiser encore plus de services publics.



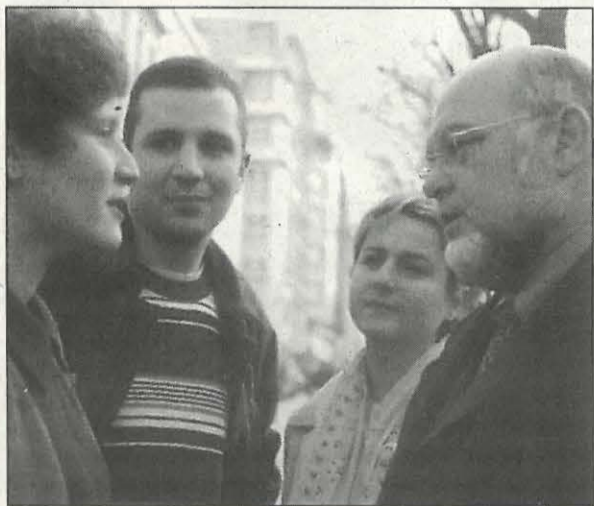
Le 21 avril : un enjeu

Voilà l'enjeu caché de l'élection. La seule manière de déjouer ces néfastes perspectives, n'est ni de s'abstenir, ni d'émettre une sorte de « vote à blanc »

même en signe de protestation. Ce serait perdre une possibilité de modifier le cours des choses. Le seul bulletin utile et efficace parce qu'il signifiera d'un

même mouvement le refus de ces projets de régression sociale et appuiera un nouveau développement humain est bien celui de Robert Hue. Pourquoi ?

Robert Hue : des engagements concrets devant les citoyens



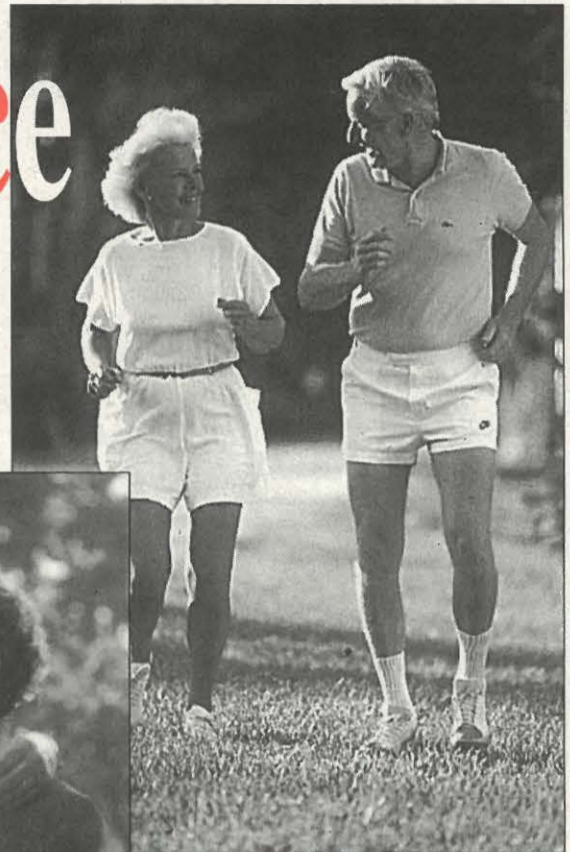
D'abord parce que Robert Hue propose des mesures d'urgence à appliquer dès le mois de juin pour un nouveau changement à gauche. Il propose que la France s'engage à renégocier le traité de Maastricht et de substituer au pacte de stabilité européen, qui est une machine de guerre contre le développement économique et l'emploi, un pacte européen pour le progrès social. On peut compter sur lui qui a appelé à un « non de gauche » à ces traités. Par contre, on ne peut pas compter sur ceux qui ont appelé à approuver sans condition Maastricht, ni à ceux qui, comme Mme Laguiller, ont permis son adoption en appelant à l'abstention. Robert Hue est aussi celui qui propose d'augmenter les crédits publics pour mettre en œuvre un vaste plan de guerre contre toutes les inégalités et les insécurités. Pour cela, il propose la justice fiscale en abaissant les impôts indirects, en modifiant la taxe d'habitation, en doublant l'impôt sur la fortune, en augmentant l'impôt sur les

grandes sociétés, en faisant cotiser les revenus financiers au même niveau que les salaires pour améliorer les retraites et moderniser le système de protection sociale. Il propose non seulement de défendre les services publics, mais de les moderniser, de les démocratiser et de les étendre à de nouveaux domaines tel que l'eau, l'environnement. Ses engagements tournent nettement le dos à la super austérité et au chômage pour une nouvelle cohérence favorable au progrès social et humain. Quelles que soient ses opinions et ses votes antérieurs, le seul vote utile pour faire barrage au programme caché de cette présidentielle et créer un rassemblement solide pour bien ancrer la gauche à gauche, est bien le vote Robert Hue.

Cet article a été repris dans une contribution de Patrick Le Hyaric dans l'Humanité du 10 avril 2002. Les sous-titres sont de la rédaction des Nouvelles de Loire-Atlantique.

nla plus

L'acquis des retraites en France



Vite lu

Nos 4 pages «NLA Plus» de ce numéro sont consacrées à un thème sensible de la campagne électorale : les retraites.

Elles s'efforceront de répondre aux questions posées, tant sur la situation actuelle, sur les propositions défendues par les Communistes, les problèmes de financement, etc.

Toutes ces questions feront l'objet d'une adresse à l'ensemble des candidats aux Présidentielles et aux Législatives sur lesquelles nous reviendrons dans nos prochains numéros.

L'avenir des retraites

● Fin 2000, le Premier Ministre aujourd'hui candidat à l'élection présidentielle, avait annoncé un grand débat national sur l'avenir des retraites.

Le moins que l'on puisse dire est que ce débat est loin d'être à la hauteur de cette promesse.

Le terrain est ainsi laissé libre à l'offensive du MEDEF et de la droite qui spéculent sur l'inquiétude et les attentes des Français.

Les campagnes mensongères se déroulent contre le système par répartition qui serait promis à la faillite.

La réalité est que l'avenir des retraites est lié à des facteurs de plein emploi, de salaires plus élevés, de rejet de la précarité, de soumission des gains financiers des entreprises, banques et assurances comprises, aux obligations de solidarité nationale.

Ainsi l'augmentation des richesses produites l'accumulation des profits financiers impliquent une autre répartition des richesses.

Le P.C.F. réfute catégoriquement le scénario catastrophe qui jusqu'au rapport Charpin voulait nous convaincre qu'il serait impossible de payer les retraites des générations futures.

Il réfute tout aussi catégoriquement l'idée de considérer les retraités comme des nantis.

La vraie question reste bien celle de la progression de la production des richesses et de la manière d'obtenir cette progression :

- Soit par la surexploitation des salariés et des ressources naturelles de la planète juxtaposée avec un chômage dont on aurait décrété qu'il serait incompressible. Dans ce cas, on ne fait qu'accumuler les problèmes, y compris l'impossibilité de faire face aux besoins de retraites ;
- Soit par un mode de développement durable, économe en ressources et créateur d'emplois stables et bien rémunérés, on crée les conditions d'un partage amélioré entre les générations qui permettent dès aujourd'hui de s'attaquer aux injustices et aux insuffisances du système actuel des retraites.

Le débat public ne peut être renvoyé aux calendes grecques. Il doit se faire sans attendre avec les organisations syndicales, les caisses générales et complémentaires, avec les citoyens, évitant ainsi la multiplication des manœuvres visant déjà à mettre en place les formes déguisées de retraite par capitalisation.

Pour les Communistes, la répartition est un projet d'avenir dont l'exigence de parachèvement est tributaire de l'ampleur des luttes présentes et à venir.



Quels enjeux pour le présent et l'avenir ?

Espérance de vie

(Source : Bilan démographique 2000 - Insee Première)

Espérance de vie à la naissance :

Entre 1900 et 2000, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes est passée de 45 à 75,2 ans. La progression est plus favorable pour les femmes, de 47 à 82,7 ans.

Espérance de vie à 60 ans :

Un homme à qui l'on attribue une pension à 60 ans peut espérer profiter de sa retraite pendant 20 ans.
Une femme à qui l'on attribue une pension à 60 ans peut espérer profiter de sa retraite pendant 25,3 ans.

Espérance de vie en bonne santé :

En 1991, l'espérance de vie sans incapacité à 65 ans - tous niveaux confondus - s'élève à 10 ans pour les hommes et à 12 ans pour les femmes.

(Source : problèmes économiques n° 2 523 - juin 1997)

Population en France métropolitaine :

Population en France métropolitaine : 59 millions (60,7 avec les DOM) :

- de 20 ans : 25,4 % ;
- 20/59 ans : 54 % ;
- 60 ans et + : 20,6 %.

Evolution de la pyramide des âges :

Proportion des personnes de 60 ans et + dans la population totale :

- en 1901 : 12,7 % ;
- en 2000 : 20,6 % ;
- en 2020, les prévisions (en 2001) sont de : 27,3 %.

Capitalisation, fonds de pension : un réel danger pour l'avenir des retraites

Les fonds de pension sont inefficaces et injustes. Inefficaces parce que soumis aux lois boursières. Injustes parce que créant des inégalités profondes dans les conditions de vie des retraité(e)s et accentuant la précarité chez les veuves.

Qui peut prendre le risque de confier à la spéculation boursière le soin d'assumer ses revenus d'ici 20, 30 ou 50 ans ? Certainement pas ceux qui n'ont, aujourd'hui, qu'un petit ou moyen salaire. Certainement

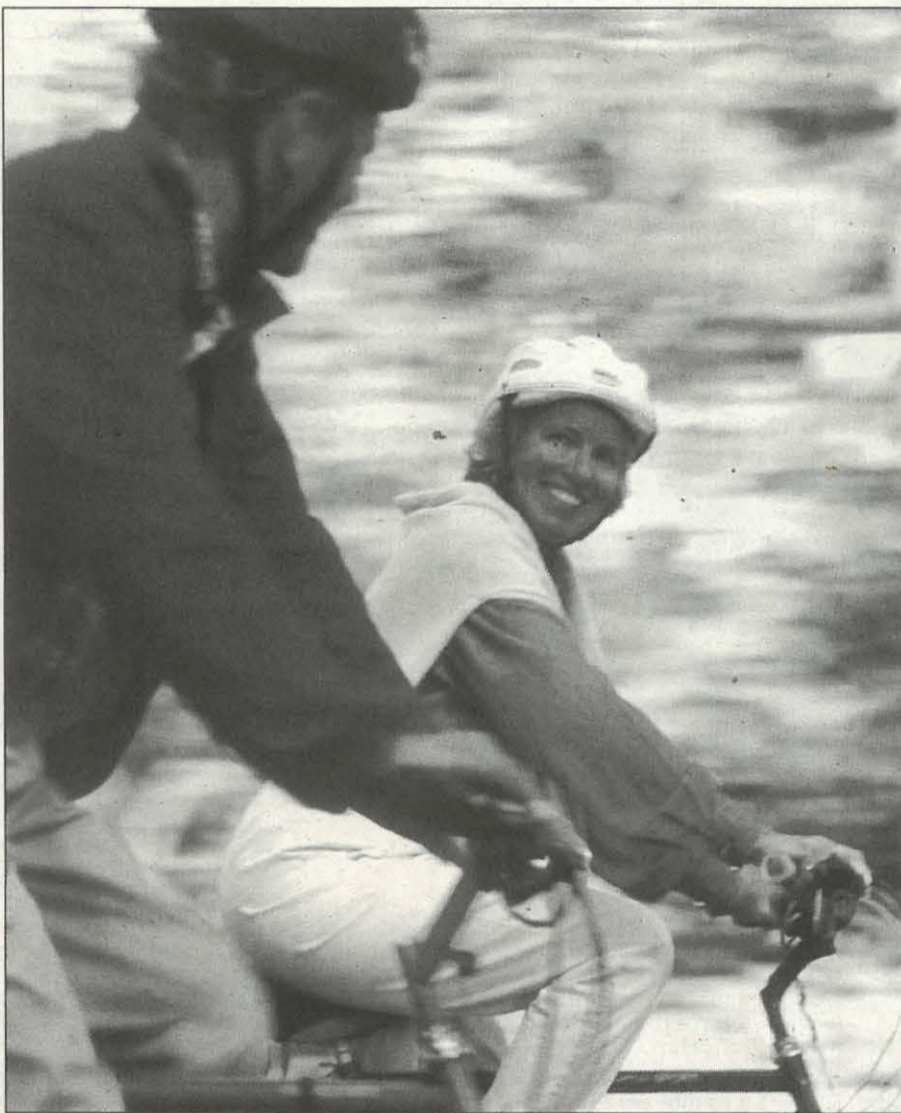
Déposant devant le Comité du commerce du Sénat, un ouvrier Robert Vigil, parlant au nom des 2 700 travailleurs de PGE qui ont vu s'évaporer leurs économies après la faillite déclarée le 2 décembre, a expliqué qu'il restait avec 1 800 actions sur les bras, qui ne valent plus rien.

Les dégâts causés à quelques-uns de ses camarades vont de 132 000 dollars pour Patt Kilen à 995 000 dollars pour Tim Ramsey, après trente trois années

de travail. «Cela ne représente que la partie émergée de l'iceberg de douleur et de dévastation dans les familles», a ajouté ce salarié. Pour les 45 000 salariés, la perte est de plus d'un milliard de dollars.

Il faudrait ajouter à cette catastrophe, les pertes des fonds de pension des syndicats, des enseignants, des fonctionnaires et autres salariés du service public qui s'étaient laissés griser par les affichages mensongers du cours d'ENRON à Wall Street. Mais, tout le monde n'a pas sombré dans ce naufrage.

Pour le secrétaire d'Etat au Trésor, O'Neill, s'exprimant à l'émission télévisée Fox News on Sunday, cité par le New York Times : «Les compagnies vont et viennent. Cet élément du génie du capitalisme permet aux gens de prendre de bonnes ou de mauvaises décisions. Ils doivent en payer les conséquences ou profiter des fruits de leurs décisions : c'est ainsi que le système fonctionne».



pas ceux qui ne vivent que de petits boulots, ayant leur existence présente et future vouée à la précarité. Avec les fonds de pension, le fond du problème réside dans l'exigence des taux de rentabilité qui poursuit à sacrifier l'emploi. On le voit avec ce que l'on appelle les licenciements boursiers. Dans les faits, les fonds de pension jouent le rôle de frein vis-à-vis de la croissance réelle.

A l'exemple de l'arnaque du siècle avec le groupe ENRON, aujourd'hui en faillite.

45 000 salariés ont perdu plus d'un milliard de dollars sur lesquels ils comptaient pour leurs pensions. L'effondrement de l'épargne placée par les salariés de ENRON lève le voile sur des pratiques généralisées qui relèvent de l'escroquerie. L'argent placé en actions ENRON, par le personnel, s'est volatilisé, réduisant à néant le rêve américain des employés de la septième plus grande entreprise américaine. Les salariés ont perdu un milliard de dollars.

A part le MEDEF, plus personne n'ose présenter les fonds de pension comme la solution miracle qui règle tout à elle seule.

A droite comme chez certains socialistes, on en parle comme d'un complément souhaitable avec des formes variées prétendant répondre à des problèmes réels. C'est le cas de l'épargne salariale ou le fond de réserve pour les retraites. Mais la réalité, c'est qu'aujourd'hui, l'un comme l'autre fonctionnent selon les règles de la capitalisation boursière. Ainsi, le fond de réserve actuel est doublement dangereux. Il est alimenté par le freinage des prestations et il vise à alimenter toujours plus la financiarisation de l'économie.

Le vrai problème reste bien de résister à la dégradation des pensions de retraite qui ouvre la porte à cette fausse alternative d'un «nécessaire complément» à des retraites peau de chagrin. On assiste de fait à une cannibalisation de la répartition par les fonds de pension.



Un autre financement pour notre système de retraite par répartition

Le MEDEF et la droite ne veulent voir de solutions aux problèmes posés par l'évolution démographique que dans l'allongement de la durée des cotisations, le recul de l'âge de la retraite et la diminution drastique de son montant.

A l'encontre de cette position et sans méconnaître d'aucune façon les questions posées par l'évolution démographique, nous considérons :

- Que l'allongement de l'espérance de vie résulte tout à la fois des acquis des luttes sociales de l'amélioration des conditions de vie et de travail, du droit à la retraite, de l'accès généralisé aux soins grâce à la Sécurité Sociale - ainsi que des progrès de la science médicale ;

- Qu'elle a eu pour effet une transformation en profondeur du vécu de la retraite, de la place et du rôle des retraités dans la vie sociale et économique ; leur présence active étant bénéfique pour la société ;

- Que les besoins de financement supplémentaires indispensables qui en résultent ne posent pas de problèmes insurmontables, comme le confirme, notamment, le rapport du Conseil d'orientation des Retraites ;

- Que ces moyens de financement doivent être recherchés dans la voie d'une croissance durable et d'une autre répartition des richesses privilégiant la satisfaction des besoins humains. C'est là le sens des propositions du Parti Communiste Français ;

- Aujourd'hui les retraités représentent plus de 20% de la population totale. Ils absorbent 12% du PIB.

Celui-ci, d'après les prévisions les plus modérées, prenant en compte les progrès considérables de la productivité du travail, pourrait doubler d'ici 2040.

Le financement des retraites à cette échéance nécessite, d'après les estimations du Conseil d'orientation des Retraites, d'y affecter de 4 à 6 points supplémentaires du PIB.

Il n'y a rien d'aberrant à envisager un tel abondement prélevé sur un volume de richesses créées en forte augmentation, et aussi eu égard de l'accroissement du

nombre des retraités qui, en 2040, représentera 33% de la population totale.

Dans cette perspective, nous proposons, outre une politique d'aide de création massive d'emplois qualifiés à temps plein, de formation tout au long de la vie et l'augmentation des salaires, des retraites et des minima sociaux pour soutenir la croissance :

- De soumettre à cotisation tous les éléments de rémunération, y compris les primes d'intéressement et de participation, les stocks options, etc. ;

- D'instituer une modulation de la cotisation patronale en fonction du rapport dans chaque entreprise, entre les salaires versés et les richesses créées, revenus financiers inclus ;

- De prélever dans l'immédiat une cotisation sur les revenus financiers des entreprises et des institutions financières de même taux que celle sur les salaires, à l'exception du livret A, des plans d'épargne logement, et toute forme d'épargne populaire ;

- De refuser toute exonération de cotisation sociale aux entreprises sans contrepartie d'emploi (application rigoureuse de la loi Hue).

La mise en œuvre de ces propositions doit s'accompagner d'une démocratisation de la gestion des caisses de retraites et de Sécurité Sociale, notamment par des élections permettant aux sala-

riés d'élire leur représentant dans les Conseils d'Administration. A hauteur de 152 milliards d'Euros en 2020, le

fonds de réserve voté par l'Assemblée nationale doit être intégré au dispositif global de financement des retraites et à ce



titre, soumis au contrôle des partenaires sociaux. Les ressources collectées confiées à un fond national de soutien de l'emploi qualifié, de la formation et de la recherche intervenant sans forme de crédits à faible taux, bonifiés par l'Etat, pour le développement et le soutien à l'emploi dans les PME.

Lorsque le fonds de réserve fut évoqué à l'assemblée nationale, les députés communistes l'avaient soumis à trois conditions :

Une réelle gestion démocratique avec les syndicats

Cette condition n'est pas remplie par le projet gouvernemental. Un directeur nommé par décret aura la réalité du pouvoir sur les orientations.

Un financement transparent et offensif, notamment par la taxation des revenus finan-

ciers. Dans son projet, le gouvernement fait le choix d'une ponction dans les caisses de la Sécurité Sociale, notamment des excédents résultant de prestations diminuées. Par ailleurs, bien qu'il s'en défende, la porte n'est pas réellement refermée à un financement par de nouvelles privatisations.

Pour les Communistes, le financement et l'utilisation de ce fonds de réserve sont indissociables de la bataille pour l'emploi et des ambitions d'une politique sociale réellement de gauche.

Le rejet des fonds de pension

Pour les Communistes, le financement et l'utilisation de ce fond de réserve sont indissociables de la bataille pour l'emploi et des ambitions d'une politique sociale réellement de gauche.

Témoin : Gérard FRADET, Secrétaire de l'Union Syndicale des Retraités CGT de Loire-Atlantique

nl L'U.S.R. C.G.T. 44 vient de tenir son congrès dans une période où l'avenir des retraites est en question.

Comment appréhendez-vous ce dossier ?...

Gérard FRADET : En tant que syndicat de retraités, dans cette période électorale, il n'est pas question d'une quelconque neutralité.

Néanmoins, ayant à la connaissance de toutes et tous nos exigences en matière de POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITES.

Nous ne voulons pas que le débat sur le système de retraite, qui est un débat sur le moyen et long terme (horizon 2040), soit l'arbre qui cache la forêt.

Le Conseil d'orientation des retraites dans son premier rapport pose clairement les paramètres de ce débat qui doit à échéance aboutir à une négociation sur les réformes nécessaires pour pérenniser le système par répartition.

nl Comme par exemple ?...

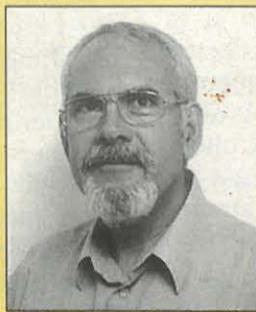
G. F. : L'augmentation du nombre d'annuités qui non seulement ne règle en rien la problématique de financement, tout comme l'alignement du public sur le privé qui intellectuellement satisfait « certains » mais qui ne règle pas non plus en terme de financement et met en péril la compensation entre régimes (artisans - commerçants, etc.).

Mais surtout capitalisation et fonds de pension, qui non seulement ne gèle, là aussi, rien sur le financement et les conséquences de la démographie, et qui en plus est un système qui lui-même est en crise. L'affaire de la faillite d'ERON aux U.S.A. est emblématique en la matière.

nl Donc, pouvoir d'achat des retraites ?...

G. F. : Certainement !... et nous posons deux questions :

- 1) Est-ce que OUI ou NON un pays moderne, riche, avec une croissance retrouvée peut consacrer 4 points de plus du PIB d'ici à 2040 pour les retraités et personnes âgées ?...
- 2) Est-ce que le taux de remplacement (rapport entre le salaire en retraite et le salaire en activité) n'est pas la vraie question pour l'avenir ?...



nl Qu'attendez-vous de la gauche ?...

G. F. : Comme on le voit le problème des retraites est sociétale, donc, nous attendons, et, de tous les politiques qu'ils se positionnent clairement sur le sujet.

Que cessent les promesses non tenues, comme celle de l'indexation des pensions et retraites sur les salaires des actifs.

Que les lois, comme celle de Balladur de 1993, qui, structurellement, entraînent une perte du pouvoir d'achat de plus de 20% en 10 ans, soient abrogées. Que des négociations s'ouvrent sur les moyens de renforcer et pérenniser le système par répartition.

Et, surtout, dans un premier temps le versement à tous de 200 € par mois, et, le redressement du minimum contributif de 200 € pour qu'il revienne à son taux de 1982.

Tout cela dépend du rapport de force que les retraités, eux-mêmes, sauront construire.

Alors, ce que les retraités attendent de la gauche !... C'est qu'elle mène une politique de gauche et qu'elle respecte les engagements qu'elle prend dans les périodes comme celles que nous vivons aujourd'hui.

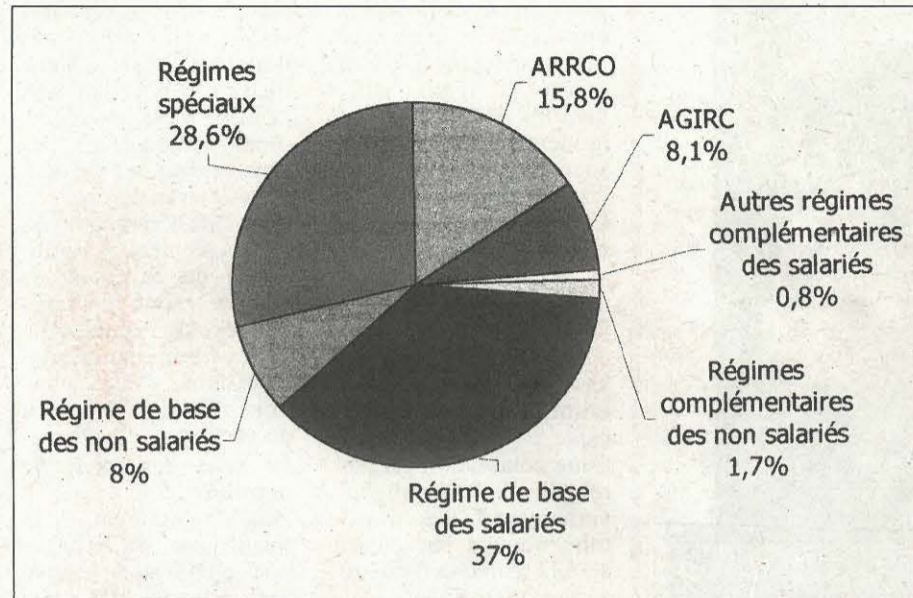
Répartition des dépenses de protection sociale en France

Dépenses sociales globales pour 2000 : 399,99 milliards d'Euros (2 623,8 milliards de Francs)

Répartition des dépenses de protection sociale :

- Retraites (y compris reversion et capitaux décès)	176,68 milliards d'Euros (1 159 Mds F)
- Santé (maladie - maternité)	136,80 milliards d'Euros (897,3 Mds F)
- Famille	35,67 milliards d'Euros (234 Mds F)
- Chômage	25,12 milliards d'Euros (165,3 Mds F)

(Source : Rapport d'Activité ARRCO 2000)



Dépenses totales retraites pour 2000 :
168,78 milliards d'Euros (1 107,1 Mds F)

(Source : Les chiffres ARRCO, édition 2002)

Perte d'autonomie : une maladie à reconnaître

Mise en application le 1^{er} janvier 2002, l'allocation personnalisée à l'autonomie suscite des appréciations positives, mais aussi des questions.

Normalement destinée à se substituer à la prestation sociale dépendance existant depuis 1997, dans les faits, APA et PSD continueront de se côtoyer jusqu'au 1^{er} janvier 2004, ainsi que l'ACTP obtenue avant 60 ans sur choix des bénéficiaires.

Dans notre département, 15 000 personnes sont susceptibles d'en bénéficier pour 3 000 avec la PSD.

Positif, bien sûr par le nombre d'intéressés, sauf que le Conseil général argumente sur les difficultés qu'il rencontrerait pour le recrutement du personnel qualifié et la mise en place des moyens techniques nécessaires au traitement des dossiers.

Fin mars, seulement 3 000 dossiers étaient en cours d'étude.

Destinée à améliorer la vie quotidienne des personnes âgées dépendantes à domicile ou en établissement, cette réalisation gouvernementale reste à mi chemin des besoins de l'ensemble de cette population. A l'exemple des personnes qui peuvent être considérées comme conservant une certaine autonomie ne bénéficieront d'aucune aide ou insuffisante

par rapport à leurs besoins ; c'est le cas des personnes relevant des GIR 5 et 6.

Au cours d'une réunion d'information dans un quartier de Nantes, à l'initiative de l'ORPAN, les personnes présentes émettaient aussi quelques réserves sur cette allocation, considérée par elles, à juste titre, comme une avancée importante, mais soulevant encore nombre de problèmes sur les différents séjours des malades, moyens, longs, ou courts, sur les personnels et leur qualification.

Financement de cette allocation

A cet effet, un fond de financement de l'APA est créé. C'est un établissement public national à caractère administratif. Les dépenses du fond sont constituées par :

- un concours versé aux départements, destiné à prendre en charge une partie du coût de l'allocation ;
- les dépenses de modernisation des services qui apportent au domicile des personnes âgées l'assistance nécessaire ;
- le remboursement des frais de gestion du fond.

Retraites et santé, deux chantiers en jachère

«La réforme des retraites sera menée», annonce le candidat Jospin. Mais quelle réforme ? Toute la question est là et se déclarer soucieux de «garantir nos régimes de répartition» ne suffit pas à en dessiner ne serait-ce qu'une esquisse de réponse. Au cours des cinq années écoulées, Lionel Jospin, Martine Aubry et Dominique Strauss-Khan, Elisa-

beth Guigou et Laurent Fabius, se sont évertués à déminer le terrain mais en se gardant toujours de tracer une perspective. La loi Thomas sur les fonds de pension a certes été abrogée. Bien que demeurée inapplicable faute de décret, il a quand même fallu toute l'insistance communiste et quatre années pour obtenir cette manifestation symbolique.

Au-delà, il demeure quelques actes et déclarations qui ne peuvent qu'alerter. Ainsi, l'opposition à la proposition communiste sur l'accès à une retraite pleinte et entière des salariés âgés de moins de 60 ans mais ayant cotisé 40 annuités. Du côté de Matingnon, il n'était pas fait mystère du fond de cette opposition : «C'est pédagogiquement très mal venu compte tenu de l'objectif à atteindre». La ministre des Affaires sociales a dit de la façon la plus claire qu'une telle disposition devra avoir des contreparties. Et pas plus tard que le 13 février dernier, la même se défendait du reproche d'inaction formulé par la droite en déclarant : «Ce dossier a été plombé pendant des années, il nous a fallu le reprendre à la base». Le propos suggère plus une critique de la méthode antérieure qu'une divergence fondamentale.

Outre les retraites, il convient d'évoquer ici la santé et son financement. Des mesures positives ont été adoptées au cours de la législature, souvent d'ailleurs sous la pression des acteurs. Elles sont demeurées limitées par le refus de rompre avec la logique du plan Juppé dont les instruments sont demeurés en place. Elles sont demeurées limitées par le refus d'honorer l'engagement - pris à l'automne 1997 à la demande insistante des communistes - de réformer en profondeur les cotisations patronales en vue de dégager de nouveaux moyens pour l'assurance maladie.



Les recettes affectées au financement des dépenses du fond sont constituées par une participation de base d'assurance vieillesse et une fraction du produit de la CSG.

La gestion de l'allocation et les décisions continuent d'être du ressort des Conseils généraux qui, unanimement, ont décidé une augmentation des impôts locaux au nom du principe de solidarité nationale ; les contribuables paieront donc deux fois. Que devient la promesse du candidat de la droite, la décision de Laurent Fabius, la volonté du MEDEF de baisser les impôts ? Qu'en dit le candidat du PS ? Il signe avec Chirac les accords de Barcelone.

La solidarité nationale, ce serait que l'Etat prenne en compte la proposition du PCF de considérer la perte d'autonomie comme une maladie et, à ce titre, prise en charge totalement par la Sécurité Sociale et décider pour cet acquis démocratique et solidaire un financement lié à des choix politiques et économiques : plein emploi, contribution des profits boursiers.

**La Gauche
modèle 97 a vécu**

Robert Hue, lors d'une récente conférence de presse, a émis le souhait de voir se construire une nouvelle gauche. Estimant que « la gauche plurielle modèle 97 a vécu », il espère que la nouvelle formation prendra les directions de l'audace sociale, de la citoyenneté et de la créativité.

Robert Hue a appelé de ses vœux la formation d'une nouvelle gauche, d'une autre gauche. « La gauche plurielle modèle 97 a vécu », estime le candidat communiste. « Il est à présent nécessaire de construire une autre perspective mobilisatrice à gauche. »

Exit la configuration d'une majorité corsetée, placée sous l'hégémonie d'un « leader dominant, entouré de technocrates et de communicants tout puissants » et qui « s'arroge seul le pouvoir d'énoncer ce que doit être la politique de la gauche ». Pour Robert Hue, la gauche efficace ne se fera qu'à la condition d'un profond renouvellement, pour lequel trois directions sont à garder en ligne de mire, a-t-il insisté.

Celle de l'audace sociale, tout d'abord. « Il faut une gauche qui ait le courage de dire non aux diktats des marchés financiers et qui fonde le progrès sur la satisfaction des besoins sociaux. »

Rassembler la gauche dispersée

Une gauche créative, ensuite, et affranchie de toute tutelle, sachant « additionner positivement les apports de toutes ses composantes ».

Une gauche citoyenne, enfin, qui fonde en permanence son action sur la transparence et la concertation « en inventant avec les syndicats, les associations et les citoyens des droits et des systèmes nouveaux d'intervention ». Idem en ce qui concerne les « autres forces de contestation du capitalisme et de progrès, en Europe et dans le monde ». « Le vote pour ma candidature sera un vote exigeant que la gauche se rassemble », souhaite fermement Robert Hue. Rien de fatale à une dérive droitiste, insiste-t-il, lançant un appel aux candidats de la gauche « dispersée ».

Sans se cacher les ambiguïtés demeurant autour des candidatures de Noël Mamer, Christine Taubira, Jean-Pierre Chevènement ou Arlette Laguiller, il n'en espère pas moins se retrouver avec eux « sur la voie d'une gauche résolument à gauche ».

Définir la politique post-électorale

A quinze jours du scrutin, Robert Hue a ainsi tenu à rappeler que si la gauche restait à reconstruire, ses véritables adversaires demeureraient « ceux de droite et d'extrême droite, sans compromis ni concession possibles ».

A clarifier, également, les enjeux du premier tour. « Savoir qui de Chirac ou Jospin va être élu sera la question du 5 mai. Celle du 21 est de définir la politique qui sera menée après les échéances électorales. Il s'agit, pour les électrices et les électeurs, de pouvoir intervenir personnellement, par leur vote, sur la réalité et l'évolution de l'opposition entre droite et gauche. »

LEGISLATIVES 2002

**Regard sur
la 6^e circonscription**

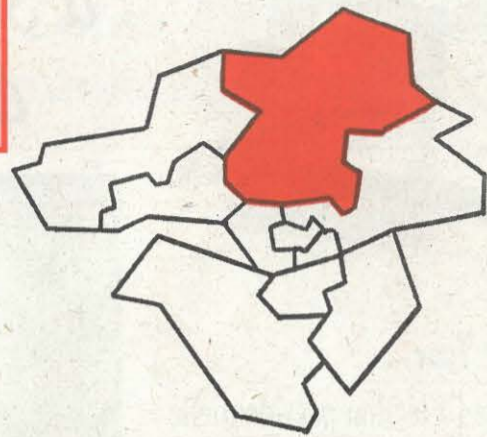
(source INSEE, recensement population 1999)

**LES CANDIDATS PRÉSENTÉS
PAR LE PARTI COMMUNISTE
POUR LES ÉLECTIONS DE JUIN 2002 :**



Titulaire : Michèle PICAUD,
53 ans, Cadre supérieur infirmier, Conseiller régionale.

Suppléante : Yves BLAIS,
50 ans, Directeur d'école, Adjoint au Maire de Saint-Vincent-des-Landes.



Sa géographie

La 6^e circonscription regroupe les 9 cantons du Nord du département : Blain, Châteaubriant, Derval, Guémené Penfao, Moisdon la Rivière, Nort-sur-Erdre, Nozay, Rougé et Saint-Julien-de-Vouvantes.

Elle est, en superficie, la plus importante des 10 circonscriptions du département et regroupe 48 communes. Elle est dans le même temps la moins peuplée.

Sa population

Avec 92 030 habitants, la progression de sa population n'est que de 1 % entre les 2 recensements. Dans un certain nombre de communes, la population est en régression.

Sa population active

Elle est composée de 40 675 salariés dont 58,6 % dans le tertiaire, 22,3 % dans l'industrie et 11,3 % dans l'agriculture.

Son taux de chômage

Il est de 10,2 % dont 7,3 % pour les hommes et 13,9 % pour les femmes.

Sa pyramide des âges est la suivante :

- de 19 ans	26,4 %
de 20 à 39 ans	25,7 %
de 40 à 59 ans	24,9 %
de 60 à 74 ans	15,1 %
+ de 75 ans	7,9 %

Son économie

Il s'agit d'une circonscription rurale dont l'activité industrielle est particulièrement concentrée dans la région de Châteaubriant. Cette concentration n'a d'ailleurs pas été, ces dernières années, sans subir de sérieux revers.

Politiquement parlant

Lors des dernières élections législatives de 1997, les résultats avaient été les suivants :

PCF	6,15 %
PS	28,24 %
VERTS	5,79 %
DROITE	43,85 %
FN	10,43 %

Au second tour, Michel Hunault, candidat de la droite retrouvait son siège à l'Assemblée nationale. Il est à noter qu'Yves Blais qui était le candidat du PCF sur la circonscription avait nettement amélioré son résultat par rapport à la Législative précédente.

**Question d'aujourd'hui
à Michèle PICAUD**

Une à une, les professions de la santé s'insurgent contre la politique pratiquée dans ce secteur. Quelle est votre réaction ??

Michèle Picaud : Ils ont raison, la crise profonde qui traverse l'ensemble de notre système de santé (médecine libérale, hôpital public) entraîne des luttes incessantes depuis des années.

La situation de l'hôpital public ; la crise qu'il traverse, due à des années d'austérité et de restructuration, pose aujourd'hui la question de l'avenir du service public de santé. La réduction du temps de travail, avec un nombre insuffisant de postes et un accord signé par des organisations majoritaires, suscite la colère des hospitaliers.

Le nombre insuffisant de postes risque d'entraîner la suppression de lits et de services.

L'attaque sans précédent contre la protection sociale mettant en concurrence l'assurance maladie et les assurances privées ouvre grand la porte aux fonds de pensions.

Les propositions des communistes pour sortir de la logique comptable des dépenses de santé, la campagne que nous avons menée pour des moyens pour l'hôpital ont été appréciées.

Nous nous sommes heurtés à un refus du gouvernement pour la suppression de la taxe sur les salaires, pour la renégociation sur les 35 heures, pour la retraite après 40 ans de cotisations. De plus, l'octroi de 1,7 milliards aux cliniques privées a soulevé une grande colère dans le pays.

Il faut avoir le courage de rompre avec la maîtrise comptable de notre système de santé si nous voulons répondre aux questions auxquelles nous sommes confrontés, si nous ne voulons pas que cela s'aggrave, car demain, si nous n'y prenons garde, nous pourrions vivre dans notre pays ce qui se passe aujourd'hui en Grande-Bretagne.

Ça se passe chez nous

Agenda



2^e Tour de l'Élection présidentielle

Associer chaque adhérent(e) à la décision et à son contenu. En décidant dans tout le pays de réunir les adhérent(e)s du Parti Communiste Français le mercredi 24 et le jeudi 25 avril, le Conseil national propose d'associer tous les Communistes aux décisions de leur Parti en vue du 2^e tour de l'élection présidentielle. Une démarche qui s'inscrit dans l'esprit de ses derniers Congrès.

■ Mercredi 24 avril à 18 h 30

Salle de la Convention à Nantes.

Pour les adhérent(e)s des Sections de Nantes, Rezé Sud Loire, Loire-et-Sèvre, Saint-Herblain Gesvres et Cens, Basse-Loire, Val-de-Loire, Châteaubriant, 3 Rivières

■ Jeudi 25 avril à 18 h 30

Salle de Bellevue à Montoir. Pour les adhérent(e)s des Sections de Saint-Nazaire, Brière, Pays de Retz, Presqu'île Guérandaise.

Jean-Claude GAYSSOT à Saint-Nazaire souligne le rôle des Ministres communistes



C'est devant un bon parterre de plus de 400 personnes que Jean-Claude Gayssot a démontré, preuves à l'appui, l'utilité du vote communiste le 21 avril.

Il était pourtant 23 heures passées quand un militant me confie « c'est fou, je n'ai pas vu le temps passer, demain il y a l'école, mais ça valait le coup ».

Il est vrai que durant les quelques 3 heures qu'a duré cette rencontre, les questions, les réponses, l'interactivité du débat étaient d'une richesse exceptionnelle.

Si besoin en était, la réflexion pourrait être aujourd'hui infléchie pour ceux qui s'interrogeaient sur la présence de Communistes au gouvernement.

En abordant France Telecom, Jean-Claude Gayssot parle de résultat : une dette colossale, des emplois menacés, des petits actionnaires spoliés pour lancer « croyez-vous que cela aurait été possible si France Telecom dépendait de la responsabilité d'un ministre communiste ? ».

Il n'y a en effet qu'à regarder ce que Jean-Claude Gayssot a fait à la SNCF et

à AIR France. Dans les deux cas, les entreprises publiques se développent. Dans les deux cas, plus personne n'ose évoquer franchement l'idée d'une privatisation alors que dans les deux cas, elles étaient à l'ordre du jour en 1997. A Barcelone, personne n'a d'ailleurs osé évoquer cette éventualité. A AIR France, comme à la SNCF, des emplois ont été créés, 40 000 embauches à statut ont été réalisées à la SNCF ces 5 dernières années alors que 87 000 emplois y avaient été supprimés de 1984 à 1997.

L'avenir de nos entreprises publiques est bien suspendu au poids que fera ou ne fera pas les Communistes au soir du scrutin du 21 avril. Ou nous aurons les moyens de les maintenir dans les services publics, d'en améliorer leur fonctionnement et leur efficacité, d'y créer des emplois ou bien ils se retrouveront à l'appétit du capital.



Un message fort parmi toutes les questions abordées dans cette soirée, qu'il s'agisse de la création de 500 postes dans l'enseignement, à la situation dans la Construction Navale, au Port Autonome, etc.

Une date à retenir
dès maintenant

18-19 mai

La Fête des Nouvelles

La vignette
est à votre disposition
auprès des militants
communistes

Fête
des
Nouvelles
de
Loire-Atlantique

Journal
de la fédération
du Parti Communiste
Français

2 jours de fête

ENSEMBLE

18 et 19 mai 2002

Parc Paysager de Saint-Nazaire

SAMEDI 20 h :
SOIRÉE MUSICALE
AVEC DINER

DIMANCHE :
SPECTACLE
POLITIQUE

Fête des Nouvelles

Journal de la fédération
du Parti Communiste Français

Le programme sera dévoilé dans
nos prochains numéros.

Abonnez-vous
aux Nouvelles
pour 60 francs
(9,15 euros)
pour l'année.

Vous recevez les Nouvelles, vous appréciez son contenu. Pour contribuer à sa parution, à son amélioration, abonnez-vous pour 60 francs l'an en adressant vos chèques libellés à l'ordre de PCF Fédération de Loire-Atlantique - 41, rue des Olivettes - 44000 Nantes

Campagne électorale

Robert Hue

sera l'invité
du journal de France 2
à 20 h 00
le vendredi 19 avril